

## Formation et perfectionnement des archivistes en Suisse

Gregor Egloff

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Egloff Gregor. Formation et perfectionnement des archivistes en Suisse. In: La Gazette des archives, n°218, 2010. La formation professionnelle : enjeux d'hier et d'aujourd'hui. pp. 189-197;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2010\\_num\\_218\\_2\\_4676](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_218_2_4676)

---

Document généré le 15/03/2017

# Formation et perfectionnement des archivistes en Suisse<sup>1</sup>

---

Gregor EGLOFF

En Suisse, les archivistes forment des archivistes : pendant des décennies, ce fut la pratique courante et presque exclusive. Certains archivistes suisses ont, certes, profité des offres de formation de pays voisins : la généreuse offre du stage international, à Paris, a notamment eu un grand impact pour la pratique archivistique en Suisse.

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'Association des archivistes suisses (AAS) était constituée de l'archiviste fédéral et des archivistes cantonaux, eux seuls ayant longtemps été considérés comme des « archivistes professionnels ». Leur profil : homme (à quelques exceptions près), historien de formation, orienté vers son canton par son origine et ses activités de recherche, un spectre couvrant de vastes époques, souvent jusque loin en arrière, ses points forts étant généralement la fin du Moyen Âge, le début de l'époque moderne et l'Ancien Régime.

La formation d'historien était alors considérée comme suffisante pour la réalisation des tâches d'archivage. Cela change – comme beaucoup d'autres choses – dans les années 1970 lorsque l'association connaît de profondes réformes, puis dans les années 1990, lors de la mise en place de nouvelles formations sur les apprentissages professionnels ainsi que des hautes écoles spécialisées et des universités.

La formation et la professionnalisation sont certainement, aujourd'hui, les objectifs essentiels de l'AAS. À cela s'ajoute un élément important sous la forme de liens personnels étroits entre les archivistes par-delà les frontières linguistiques, les traditions d'archivage et les secteurs économiques. Ce n'est toutefois que dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle qu'un tel poids a été accordé à la formation.

---

<sup>1</sup> Cet article est basé, pour l'essentiel, sur l'article : NEBIKER TOEBACK (Regula), « Archivische Aus- und Weiterbildung in der Schweiz », *Archivpraxis in der Schweiz – Pratiques archivistiques en Suisse*, Baden, 2007, p. 231–249.

## L'association professionnelle AAS

Le XXI<sup>e</sup> siècle profite de cette évolution. Dans le cadre de l'association professionnelle suisse<sup>1</sup>, des groupes de travail thématiques organisent des journées de travail et réalisent des projets communs. Les journées professionnelles annuelles apportent des impulsions importantes.

Depuis 2007, la commission de formation de l'AAS organise un cours intitulé « connaissances archivistiques de base ». En tant qu'offre de formation de base spécifique, ce cours s'adresse aux personnes engagées dans des services d'archives et ne possédant pas de formation de base dans le domaine de l'information et de la documentation ou de l'archivage. Outre la transmission de connaissances, il sert également au développement d'un réseau de relations professionnelles. Son but est de transmettre des connaissances archivistiques de base (théorie générale, notions importantes, activités et déroulements types) et de permettre des réflexions théoriques, tout en servant d'introduction aux autres offres de perfectionnement de l'AAS. Ce cours est bilingue français et allemand, d'une durée de cinq jours, sous forme de cours bloc et dispensé deux fois par an. La demande considérable montre qu'une partie importante du personnel des Archives suisses provient toujours de filières de formation et de groupes professionnels « étrangers » au secteur. Les participants viennent aussi bien de grands services d'archives d'État que de petits ou micro-services spécialisés ou privés. Deux autres offres similaires s'adressent à un public très spécifique : les groupes de travail « archives ecclésiastiques » et « archives d'entreprises privées » organisent régulièrement des cours spécialisés dans leurs domaines respectifs.

En 2008, une nouvelle forme de perfectionnement a été proposée pour la première fois : le cycle intitulé « pratique archivistique suisse ». Ce cycle sert de formation continue à toutes les personnes actives dans les archives, indépendamment de leur niveau de formation. Durant les cinq modules, aucun aspect de théorie élémentaire n'est abordé mais ce cycle :

- offre un aperçu des connaissances du paysage archivistique suisse et non une vue d'ensemble ;
- encourage les échanges d'expérience et donne un côté pratique à la formation continue ;
- confronte les particularités des activités archivistiques ;

---

<sup>1</sup> [www.vsa-aas.org/fr/beruf/formation](http://www.vsa-aas.org/fr/beruf/formation) (18.8.2009).

- donne la possibilité aux archivistes de diffuser leur savoir spécifique ;
- permet un débat d'idées ;
- dépasse les frontières linguistiques ;
- permet des contacts personnels entre les membres de l'association.

Chacun des cinq modules est placé sous la responsabilité d'une institution en charge d'archives proposant des intervenants au sein de son équipe ou se chargeant d'inviter des spécialistes exerçant dans des services d'archives suisses. Ce cycle offre la possibilité aux services participant à l'organisation d'un module, de présenter des connaissances et des pratiques spécifiques dans des domaines particuliers (stratégie, méthode, échéances). La confrontation de partis pris méthodologiques différents et les discussions théoriques assurent un débat vivant et animé. Le principe de ces modules est de proposer des journées de formation semi-spontanée autour de questions d'actualité occupant les archives organisatrices (*records management*, stratégie de description, mise en ligne d'inventaires sur Internet, principe de transparence, etc.). Dans l'idéal, une partie des journées thématiques devrait être organisée par plusieurs institutions, dans le cadre d'une collaboration. La demande de cette offre a dépassé les attentes de l'organisation et certaines manifestations ont de ce fait été réalisées deux fois. Pour la prochaine édition en 2010, un nombre réjouissant de services d'archives se sont déclarés prêts à proposer un nouveau module. Dans ce cadre, le rôle de l'AAS consiste à assurer la coordination et – ce qui est probablement déterminant – l'administration.

L'importante demande de cours de perfectionnement orientés vers la pratique et d'échanges professionnels encourage également des initiatives régionales comme l'étroite collaboration des institutions d'archivage du canton de Vaud. Les ateliers des Archives fédérales, dans le cadre desquels on présente et discute les concepts et la pratique, se situent également hors de l'association, mais sont tout aussi utiles.

La formation des archivistes par les archivistes semble convenir idéalement au paysage archivistique suisse car elle correspond à un principe solidement ancré en Suisse. Cette tradition tient compte du plurilinguisme, de la structure fortement fédéraliste de l'État et de la finesse des structures politiques. L'absence de statut de fonctionnaire et des carrières correspondantes est souvent perçue comme positive pour les relations professionnelles. La disponibilité des institutions à présenter leurs propres travaux dans des cercles professionnels et d'en discuter est particulièrement réjouissante. D'une certaine manière, cette tradition sert de contrepoids, dans un paysage ne parlant pas un

langage commun et ne connaissant pas d'autorité centrale. Cela permet également d'intégrer sans bureaucratie inutile le domaine des archives privées et semi-privées.

Cette offre est basée sur l'expérience acquise en Suisse depuis les années 1970. Cette période a été marquée par d'importants changements, y compris dans les Archives suisses (augmentation du personnel, nouvelle génération d'archivistes, nouvelle manière d'écrire l'histoire). En 1974, les structures de l'association ont été rénovées et en 1976 une commission de formation a vu le jour : celle-ci devait s'attaquer aux lacunes constatées dans la formation des archivistes. Un cours d'introduction de 17 jours a alors été mis en place sur la base d'un modèle qui a fait ses preuves pendant plus de 25 ans. Ce cours a été subdivisé en un bloc théorique de plusieurs jours consécutifs et une seconde partie comprenant un certain nombre de visites de services d'archives en Suisse, dans le cadre desquelles on traitait un problème particulier sur la base d'exposés et de matériel de démonstration.

Ce cours a été apprécié, bien fréquenté, avantageux et a permis d'établir des liens étroits entre plus d'une génération d'archivistes. Les limites du principe « les archivistes forment des archivistes » sont toutefois apparues assez rapidement : on a observé un phénomène d'essoufflement, le cours n'a pu être réalisé que tous les deux ans et le manque de coordination entre les différents thèmes a été de plus en plus critiqué. Cela a donné lieu à une tradition dont l'aspect social a été très apprécié mais qui empêchait un renouvellement permanent.

Ce cours a été soutenu principalement par les Archives de l'État, qui devaient faire face à une pression économique croissante, tout comme les services des archives d'entreprises privées : il est devenu de plus en plus difficile de libérer du personnel pour un cours et de proposer un tel cours gratuitement.

La nouvelle conception des offres de l'association et la subdivision du cours d'introduction en un cours de base et un cycle de perfectionnement modulaire sont allées de pair avec une professionnalisation (administration par l'association) et une optimisation économique. Toutes les offres doivent être au moins autonomes financièrement, les frais et la collaboration étant indemnisés. En revanche, l'idée de l'AAS de confier entièrement aux hautes écoles spécialisées l'organisation d'un cours de base de plusieurs jours ne s'est pas concrétisée. Du point de vue de la politique de l'association, ce n'est certainement pas un inconvénient.

## **Formations dans le domaine de l'information et de la documentation**

Le 29 mars 1993 a eu lieu, à Berne, un échange de vues des milieux intéressés par les domaines de l'information et de la documentation (I+D) de Suisse, à l'initiative de l'École supérieure d'information documentaire (ESID) de Genève. L'objectif des initiateurs était d'améliorer la formation et la reconnaissance des diplômes acquis, aux niveaux suisse et international. Cette rencontre a donné lieu à la formation d'un groupe de travail interdisciplinaire chargé d'élaborer un programme cadre national de la formation professionnelle dans le domaine de l'information et de la documentation (archives, bibliothèques, services de documentation)<sup>1</sup>.

Le résultat a été constitué par le programme cadre pour la formation professionnelle dans le domaine I+D. Ce programme a tenu compte des modifications de la formation professionnelle en Suisse, notamment de l'introduction de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées, alors en cours de création. Sur le principe, il s'agissait de développer une filière de formation organisée et ancrée dans la structure officielle et reconnue de la formation professionnelle. Cette filière devait permettre d'entamer une formation à tous les niveaux de formation et autoriser une carrière professionnelle. La formation devait être professionnalisée et réalisée par des écoles spécialisées. Dans ce cadre, un rôle-clé revenait aux hautes écoles spécialisées qui devaient effectuer des recherches appliquées, offrir une formation pour cadres moyens et la possibilité d'études postgrade. De cette manière, elles devaient devenir, progressivement, des centres de compétence dans le domaine I+D.

L'approche interdisciplinaire et intégrale était tout à fait nouvelle. C'était la première fois que l'on parlait d'un domaine de l'information et de la documentation (I+D) et que l'on regroupait l'ensemble du spectre professionnel de l'information, y compris les archives.

L'approche intégrée a été une nouveauté pour tous les secteurs et a requis un certain effort d'assimilation. Les plus réticents ont été les archivistes, et cela non sans raison, dans la mesure où ils craignaient, en tant que petit groupe professionnel, d'être fortement minorisés face aux nombreux bibliothécaires et documentalistes. En cours de développement, les craintes des archivistes allaient encore être renforcées. Mais on était également conscient que seule une

---

<sup>1</sup> <http://www.formation-id.ch> (18.8.2009).

approche commune pouvait mener au succès, raison pour laquelle l'AAS est restée représentée de manière paritaire et active dans tous les organes, durant tout le processus de mise en place. La reconnaissance des diplômes existants était moins importante du côté des archivistes puisqu'il n'existait pas encore de diplômes. De plus, il était clair dès le début que les archives étaient les plus intéressées à une formation postgrade, en raison de leurs structures et du personnel.

Les organisateurs de la nouvelle formation professionnelle à créer d'« assistant/e I+D » (aujourd'hui : « agent/e I+D ») ont été les associations professionnelles, dont l'AAS et l'association des bibliothèques (BIS).

En particulier dans les archives, la nouvelle formation a été accueillie avec scepticisme, en partie pour des raisons psychologiques : jamais encore on n'avait eu affaire à d'aussi jeunes gens dans les archives et on ne voyait pas où ni comment les employer. Les services d'archives qui jouèrent le jeu ont toutefois fait des expériences nouvelles et intéressantes. À ce jour, encore peu de services passent des contrats d'apprentissage. Le plus souvent, on trouve des formes de collaboration entre bibliothèques et archives. Les apprentis et apprenties effectuent une partie de leur apprentissage dans des services d'archives. On observe toujours une pénurie de places d'apprentissage dans les archives et la répartition prévue du temps d'apprentissage entre un tiers en archives, un tiers en bibliothèque et un tiers en documentation n'a de loin pas pu être atteinte, la structure du personnel des services d'archives ne le permettant pas. Les assistants I+D sont formés en grande majorité par des bibliothèques où ils trouvent également des emplois.

Lors de la mise en place des filières en haute école spécialisée (spécialiste I+D), les deux hautes écoles ont procédé de manière largement indépendante. À Genève, la formation pouvait déjà se baser sur la tradition de l'ESID où un archiviste a de tout temps été membre du corps enseignant. Les deux écoles ont mis l'accent sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, domaines ayant fondamentalement changé le travail de l'archiviste depuis les années 1990. Notamment chez les archivistes, on avait le sentiment que les sciences de l'archivage étaient quantitativement et qualitativement négligées, l'archivage n'était souvent abordé que dans le cadre de la conservation des collections. Les Archives ne pouvaient se satisfaire de cette situation et ont régulièrement insisté pour que l'on développe l'enseignement de l'archivistique dans les hautes écoles spécialisées. Ces dernières ont justifié le faible intérêt pour l'archivage par le fait qu'une fraction seulement des étudiants allait travailler dans des services d'archives et qu'il n'y a

que très peu d'enseignants qualifiés dans ce domaine en Suisse. Ces faits sont effectivement incontestables mais les critiques ont malgré tout été entendues et la réduction de l'archivage à des questions de conservation appartient au passé. Aujourd'hui, l'archivage selon ISAD(G), les principes du *records management* et la connaissance des principales fonctions de l'archivage font partie intégrante de la formation. Entre-temps, les études en HES mènent au baccalauréat universitaire, dans le cadre de la réforme de Bologne. Le processus de réforme n'est toutefois, de loin, pas encore achevé.

### **Sciences de l'archivage et de l'information au niveau universitaire**

Malgré les progrès dans la formation aux niveaux inférieur (formation professionnelle) et moyen (HES) dans le domaine I+D, la situation en matière de formation restait insatisfaisante pour les archives suisses. Pour les archivistes, qui ont pour la plupart une formation de base académique, une formation en HES n'était pas attrayante. De plus, ces formations intégrées ne donnaient pas une place suffisante aux aspects spécifiquement archivistiques. Dans de nombreux services d'archives, on assistait à un changement de génération dans les années 1990 : le nouveau personnel des archives avait un besoin urgent de formation. Compte tenu des importants changements liés à l'évolution des technologies et de la société, il y avait des demandes de bases théoriques et de professionnalisation à tous les niveaux mais surtout au niveau des cadres. Un peu de lecture spécialisée et de formation en autodidacte après des études d'histoire n'était plus suffisant pour le travail d'archiviste. D'autre part, on a constaté, en ce qui concerne les formations I+D, que très peu d'archivistes se sentaient en mesure de donner des cours. Les débats animés sur la formation I+D ont fait de la formation le sujet central de presque tous les organes et toutes les rencontres de l'AAS. Le cours d'introduction et les journées de travail, devenues plus nombreuses et toujours bien fréquentées, ne suffisaient plus. Le principe de la formation des archivistes par les archivistes avait définitivement atteint ses limites.

Pour ne pas devoir attendre encore plus longtemps des études postgrade au niveau universitaire, on a fait appel à « l'entraide archivistique ». L'AAS a mis en place un « groupe de travail formation », qui proposa, dans le cadre d'un rapport, un projet pour une « formation postgrade universitaire en sciences de l'archivage ». Celle-ci devait se dérouler dans le cadre d'études modulaires

aboutissant à un titre universitaire reconnu (certificat ou maîtrise universitaire). Les disciplines étudiées devaient comprendre aussi bien l'archivistique classique que les sciences de l'information modernes, notamment le *records management*. Ce document a fait l'objet de discussions approfondies dans tous les organes de l'AAS, de la conférence des directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales ainsi que de la principauté du Liechtenstein, et a été approuvé par ceux-ci.

Dans le cadre des recherches qui ont suivi, on a pu trouver dans le service de formation continue de l'université de Lausanne un organisme prêt à proposer un « certificat en sciences de l'archivage et de l'information », en collaboration avec les universités de Berne et de Genève ainsi que l'AAS. Ce certificat s'adressait à des personnes possédant une formation académique préalable et ayant déjà travaillé dans un service d'archives. Les participants devaient posséder les connaissances pratiques de base. L'orientation de ces études a volontairement été choisie théorique et internationale, l'enseignement étant donné en allemand, français et anglais. Chaque module a été placé sous la responsabilité d'un enseignant principal et ceux-ci ont fait appel à de nombreux enseignants invités, de Suisse et de l'étranger. Le suivi de modules isolés et l'admission « sur dossier » de participants sans formation académique préalable étaient également possibles. Le premier cours a commencé en automne 2002, un deuxième en automne 2004. Le nombre de participants a dépassé les attentes, des inscriptions ayant été refusées. Tous les participants – étudiants et enseignants –, conscients de participer à un cours pilote, ont montré un engagement élevé ainsi qu'une grande disponibilité à accepter les maladies de jeunesse du projet. Tous estimaient qu'il était possible de mettre en place une offre de formation comme on n'en avait encore jamais vue en Suisse. Les enseignants principaux ont réussi à élaborer des programmes avec des enseignants invités de renommée internationale. L'orientation polyglotte a été particulièrement enrichissante – mais également exigeante – pour tous. Elle a permis de confronter directement les traditions archivistiques française, anglo-saxonne et allemande. Le seul fait d'avoir pu réaliser en Suisse un cours d'un tel niveau et financièrement autonome a déjà été un grand succès : il fut une « preuve par l'acte » et constitue la base pour le développement de la formation des archivistes.

Ce projet de l'AAS a été l'une des bases pour la mise en place d'une filière universitaire débouchant sur un titre de maîtrise universitaire. Dans un effort considérable, une équipe autour de l'ancien archiviste fédéral Christoph Graf a élaboré un programme de formation continue en deux degrés : l'ensemble du programme donne droit, en fin d'études, au titre de *Master of Advanced Studies in*

*Archival, Library and Information Science* et la formation de base au *Certificate of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science*. Dès sa deuxième édition, en automne 2008, ce programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information est proposé conjointement par les universités de Berne et de Lausanne. Le programme de formation continue s'adresse à des personnes possédant un titre universitaire ou équivalent et souhaitant acquérir une formation en cours d'emploi basée sur l'archivistique et les sciences de l'information et orientée vers l'avenir. Elles se qualifient ainsi pour des fonctions de cadre dans un service d'archives, une bibliothèque ou dans la gestion de l'information d'une administration ou d'une entreprise. Les langues d'enseignement sont l'allemand, le français et l'anglais.<sup>1</sup>

## **Conclusion**

Les archivistes suisses ont pris le départ tardivement car longtemps une formation en histoire semblait suffisante. Ce n'est que dans les années 1970 qu'une véritable offre de formation et de perfectionnement a été mise en place dans le cadre de l'association professionnelle AAS. Elle a notamment permis d'établir des liens étroits au sein du secteur suisse des archives, malgré les frontières linguistiques et la tradition fédéraliste.

Dans les années 1990, des écoles et des universités ont également élaboré des offres de formation pour archivistes, les formations universitaires ayant une forte orientation internationale. Cela permet à l'AAS de se concentrer davantage sur ses points forts : le développement des liens dans le paysage archivistique suisse.

Gregor EGLOFF  
Vice-président de l'Association des archivistes suisses  
Archives de l'État de Lucerne

---

<sup>1</sup> Extrait de <http://www.archivwissenschaft.ch/frz/index.html> (18.8.2009).